

Villers

INFOS #38

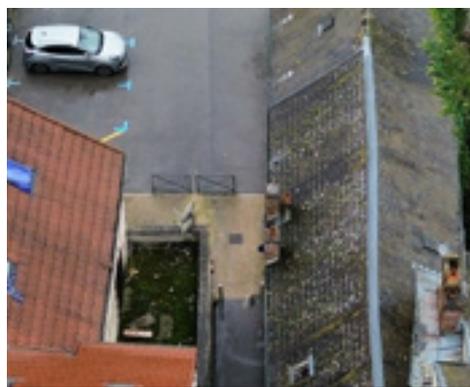
Les jeux sont faits !



JUILLET À
SEPTEMBRE 2024



PAGES 5 • TRAVAUX



PAGE 6 • PATRIMOINE



PAGE 9 • CULTURE

Tout le monde est aujourd'hui bien conscient de la problématique du stationnement à Villers-Cotterêts. De notre côté, nous avons entamé les travaux de désamiantage précédant la démolition de l'ancien centre de secours et Clésence vient de nous confirmer officiellement son accord pour nous revendre le terrain situé à l'angle des rues du Général Leclerc et de la Faisanderie pour que nous puissions aménager une zone de stationnement d'une trentaine de places. Nous poursuivons également les démarches visant à acquérir une cinquantaine de places entre le marché couvert et le Pavillon Henri II.

D'autres emplacements sont à l'étude mais nous estimons que le Centre des monuments nationaux doit toujours fournir entre 180 et 200 places pour absorber le flux de visiteurs généré par les activités de la Cité internationale de la langue française.

Le transfert sur route du trafic du groupe Volkswagen qui était jusqu'à présent assuré par trains est venu compliquer encore un peu plus cette problématique. À la suite d'une rencontre que j'ai souhaité organiser avec les dirigeants de l'entreprise certaines solutions ont été adoptées pour minimiser l'impact de ce transfert et c'est ainsi qu'une partie des camions a déjà été redirigée vers d'autres plates-formes. Le Directeur du Groupe Volkswagen nous a fait part de sa volonté de revenir au transport ferroviaire d'ici deux ans.

À propos de l'implantation de la future boulangerie Marie Blachère et de l'enseigne Mangeons Frais, je précise que les travaux ont commencé et que l'ouverture est prévue en novembre de cette année.

Concernant les travaux du cinéma, la déclaration d'utilité publique étant dorénavant prononcée, nous engageons dans la foulée la procédure d'expropriation.

Autre projet important ; le lancement d'une zone d'activité de 9 hectares dite Les Portes du Valois qui permettra l'arrivée de nouvelles entreprises créatrices d'emplois. Ce projet implanté entre le boulevard urbain et les rues Nino Mascitti et Sainte-Anne, fait l'objet d'une convention tripartite conclue entre l'opérateur Télamon Développement, la ville de Villers-Cotterêts et la Communauté de communes Retz-en-Valois.

Nous reviendrons très prochainement sur le détail de cette opération.

D'ici le mois de septembre les Cotteréziens auront l'occasion de participer à de nombreuses manifestations telles que le Festival des arts de la rue le 6 juillet, les festivités du 14 juillet, le passage de la Flamme olympique le 17 juillet, Un été à Villers du 22 juillet au 3 août, le forum de associations le 8 septembre et les journées du patrimoine les 21 et 22 septembre.

À ces manifestations, viennent se rajouter les nombreuses activités organisées par les associations de la ville que je remercie vivement.

Je vous souhaite donc à toutes et à tous un très bon été et de bonnes vacances.



Cérémonie du 8 mai avec le 94ème RI



Inauguration de la fête foraine

Franck Briffaut
Maire de Villers-Cotterêts,
Vice-Président de la CCRV



25ème Forum des associations

Dimanche 8 septembre 2024

De 10h00 à 17h30

Impasse du Marché et Marché couvert

Votre traditionnel rendez-vous de la rentrée.

La vie associative cotterézienne est riche de plus de 80 associations dans des domaines très différents. Que ce soit dans le secteur sportif, social, patriotique, de loisirs et culturel, elles concourent au dynamisme du territoire.

Le forum des associations est l'occasion de venir à la rencontre des associations et de leurs bénévoles et de choisir vos activités de loisirs ou de compétition, mais aussi de devenir membre pour donner de votre temps en vous engageant bénévolement au sein de l'une d'elles.

Qu'elles s'adressent aux seniors, aux jeunes ou à toute la famille, qu'elles se spécialisent dans une discipline sportive, un art, un loisir, ou qu'elles visent à créer du lien social au travers des rencontres, des soirées ou des week-ends conviviaux, les associations sont un rouage essentiel de notre quotidien.

Animations nombreuses, initiations et démonstrations - Restauration sur place

Le Pass'Sport

Il est renouvelé pour la saison 2024-2025

Savez-vous qu'il est possible de bénéficier du Pass'Sport pour les jeunes de 6 à 30 ans sous certaines conditions ?

L'aide de 50 € pour une inscription dans un club sportif est prolongée jusqu'au 31 décembre 2024

Pass'sport vérifiez votre éligibilité :

www.pass.sports.gouv.fr

Fête de Pisseleux

Fête foraine

Du vendredi 19 au dimanche 21 juillet 2024

Place du 8 mai 1945 de 16h00 à 23h00

au Faubourg de Pisseleux

Le samedi 20 juillet, aura lieu

une soirée dansante, à

Présence d'un foodtruck

Feu d'artifice

Comme chaque année la ville offre aux habitants un magnifique spectacle pyrotechnique.

Nous vous donnons rendez-vous :

Samedi 13 juillet 2024

A 22h00 : retraite aux flambeaux

Parcours de la retraite aux flambeaux : Départ place du château d'If, allée Edmond Dantès, allée des Forestiers, allée de la Tulipe Noire, rue d'Artagnan, route de vi-vières, rue Léon Blum, avenue Jean Zay, chemin de la Marlière, rue Lavoisier, rue du Grand Bosquet. Arrivée au Grand Bosquet.

22h30 : Les sonneurs du point du jour

Ensemble musical de cors.

A 23h00 : Feu d'artifice dans le parc du château François 1er.

A partir de 23h30

Animation musicale sur la place du Docteur Mouffier (à l'issue du feu d'artifice)

Un été à Villers

Du lundi 22 juillet au 3 août 2024

De 16h à 20h - place du Docteur Mouffier

Du lundi au samedi

Le service des sports vous attend pour « Un été à Villers ». Cet événement festif et estival va certainement, une nouvelle fois ravir les petits et les grands.

Qui n'aurait pas envie de prendre une petite pause dans les chiliennes à l'ombre d'un parasol tandis que les enfants s'amuse avec l'eau ou le sable ?

Envie de faire un peu d'activités, vous serez servis : badminton, tennis de table, mini-golf, baby-foot.

Des nouveautés seront également à découvrir sur place.



Fête des voisins

Vendredi 31 mai 2024

Comme chaque année, la commune aide les habitants désireux de participer à la Fête des voisins. Après les banderoles, les écocupes, cette année la municipalité a offert des bandanas aux organisateurs sur chaque site. L'association créatrice de la Fête des voisins a également fait des dons de denrées alimentaires pour la plus grande joie des organisateurs des quartiers.

Le Maire, Franck Briffaut et Gaëlle Lefèvre, 1ère adjointe au maire se sont rendus sur les différents sites et ont rencontré un maximum de personnes. C'est à chaque fois dans une ambiance chaleureuse qu'ils ont été accueillis. De bons mets et des boissons soigneusement préparées ou choisies agrémentaient les tables des hôtes.

Cet événement est un moment privilégié pour les habitants qui peuvent poser leurs questions et apporter leurs remarques ou leurs suggestions.

Ce fut encore une belle édition malgré une météo capricieuse, un moment suspendu pour prendre le temps de se connaître et de partager.



Lutte contre les déchets

La municipalité lasse du dépôt sauvage d'ordures ménagères mène régulièrement des opérations en ouvrant les sacs déposés sur le domaine public, à la recherche d'informations personnelles.

Une grosse opération avait été menée en mars sur tous les sites de dépôts sauvages ce qui avait permis de redonner une vision agréable de la ville. Mais cette opération avait également permis de sanctionner les contrevenants.

Depuis deux autres ont encore eu lieu, ces opérations montrent déjà leur effet, mais la police municipale, les élus et en particulier Gaëlle Lefèvre, 1ère adjointe au maire à Villers-Cotterêts, ainsi que le service déchets de la Communauté de communes Retz-en-Valois ne relâcheront pas leurs efforts.

Dans ce domaine comme dans d'autres nous espérons que les plaintes déposées seront instruites et que les sanctions seront à la hauteur des préjudices subis.

Déjections canines : attention !

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

Au-delà de la loi, il est fort désagréable de trouver sur sa route des déjections canines.

Nous en appelons à votre civisme !

Distribution gratuitement de sacs à l'accueil de la mairie.



L'été synonyme de travaux

Villers-Cotterêts n'échappe pas à la règle, cet été des travaux ont été prévus dans différents secteurs de la ville.

Rue du Pleu

Les travaux de la rue du Pleu vont débuter cet été.

Il est prévu de créer une piste cyclable, tout en préservant l'accessibilité des piétons, de rénover les matériaux (pavés, pierres...). A l'issue des travaux, cette très ancienne rue de la ville retrouvera toute sa splendeur.

Gymnase Germain Thibaut

La toiture des vestiaires va être rénovée, les travaux débuteront à partir du 10 juin 2024.

L'entreprise Roquigny a été mandatée pour ces travaux. Des travaux seront également effectués sur la VMC.

Les abords de l'école Moncond'huy

Le projet consiste avant tout à aménager de manière qualitative la contre-allée Moncond'huy et de restructurer l'espace disponible en fonction des besoins des différents utilisateurs (piétons / automobilistes / riverains/cyclistes) et également à organiser les stationnements, la voie d'accès aux logements, et à mettre en conformité la chaîne de déplacement des piétons avec la législation en vigueur sur la mobilité des PMR. Mais aussi et avant tout il s'agit de sécuriser le trajet piéton des écoliers.

51 places de stationnement vont être créées dont 3 places PMR.

Il est prévu l'absorption des eaux de pluie et la création

d'une réserve d'eau de 70 m3 reprenant une partie de la voirie et des toitures de l'école Moncond'huy et du local jeunes.

Le renouvellement du réseau assainissement, tout comme les travaux obligatoires : l'éclairage public, la signalisation horizontale et verticale, la pose du mobilier urbain et les plantations, seront également réalisés. Les matériaux de réalisation ont été choisis avec soin pour leur durabilité et leur esthétique.

Le maître d'œuvre retenu pour la réalisation de ce projet est le cabinet IBTP.

Le coût prévisionnel est estimé à 640 000 euros TTC.

Les travaux débuteront le 17 juin 2024 et ceux-ci seront achevés pour la rentrée des classes.



Une nouvelle construction en centre-ville

Située au 5 rue Pasteur, la construction de la Villa Dumas a débuté. Le vendredi 22 mars 2024, la première pierre a été posée en présence de Franck Briffaut, maire de Villers-Cotterêts et des personnes concernées de manière directe ou indirecte par ce projet. La livraison des nouveaux logements est prévue pour le printemps 2025.

Cette opération permet de densifier le centre-ville et d'éliminer des dents creuses ou des bâtiments très dégradés.

Ce projet participe à la diversification de l'offre de logements et répond au souhait de la population vieillissante de se maintenir à Villers-Cotterêts, à proximité des commerces et services du centre-ville.

Certains contestent la création de nouveaux logements. Toutefois, il faut savoir que pour maintenir la population constante, sur Villers-Cotterêts, il faudrait 80 logements supplémentaires par an.



Projet Ernest d'hauterive

Le site Ernest d'Hauterive fait peau neuve. Il va laisser place à un projet de requalification d'espaces publics et à un programme immobilier résidentiel.

Le site est occupé par un ensemble de bâtiments anciens, dégradés et vacants, en partie effondrés depuis 2019, par une aire de stationnement public et un cheminement piéton.

Le projet de requalification urbaine de l'îlot Ernest d'Hauterive a pour objectif la résorption de ce bâti très dégradé. Il vise à proposer une nouvelle offre de logements en accession à la propriété et conforter l'attractivité commerciale du centre-ville. L'immeuble donnant sur la place du Docteur Mouffier accueillera des activités commerciales en rez-de-chaussée.

En complément de ce programme immobilier, de nouveaux aménagements seront réalisés. La continuité piétonne entre la place du Docteur Mouffier et la rue Ernest d'Hauterive sera reconstituée de manière plus lisible et accessible. La rue Ernest d'Hauterive sera en partie requalifiée et des places de stationnement public seront créées.

Ce projet de renouvellement s'inscrit dans une dynamique plus large de revalorisation des activités commerciales du centre-ville de la commune et en lien avec la Cité internationale de la langue française. Il s'inscrit dans la continuité de la requalification de la place du Docteur Mouffier.

Cette opération présente un fort enjeu urbain et constitue une priorité politique pour la ville de Villers-Cotterêts.

L'esquisse du projet a été proposée à la concertation du public du 7 décembre au 8 février 2024. Une réunion avec les commerçants et une réunion publique ont eu lieu. Un registre des observations du public a été mis à disposition en ligne et en mairie. A noter

que l'esquisse du projet est toujours exposée dans le hall de la mairie pour les curieux.

La concertation achevée, le conseil municipal s'est réuni pour prendre acte du bilan le 14 avril 2024 et autoriser le lancement d'un appel à projet. Il s'agit d'un appel à projet pour la cession de charges foncières en vue de mettre en oeuvre un programme de construction sur les terrains concernés, pour lequel tout opérateur ou groupement d'opérateurs, associé à une équipe de concepteurs est autorisé à se porter candidat.

La consultation porte dans un premier temps sur le choix des candidats puis dans un second temps sur la qualité du projet et la proposition financière. Cette dernière a été lancée au mois de juin 2024 et durera 3 mois.

Les projets des candidats admis à négocier feront l'objet d'une présentation au public.

Les élus seront susceptibles, en fonction des échanges avec les riverains, de faire remonter des demandes d'adaptation(s) du projet quel que soit son stade d'avancement d'ici l'été 2025.

En parallèle de la consultation, l'Etablissement Public Foncier Local des territoires de l'Oise et de l'Aisne qui a accompagné la ville dans l'acquisition foncière procédera à la démolition des bâtiments, objet d'un permis de démolir dont le démarrage des travaux est prévu en fin d'année 2024.

L'ensemble des dispositions seront prises pour que le parking soit laissé accessible le plus longtemps possible. Cependant des perturbations sont à prévoir quant au stationnement sur le parking du fait des travaux de démolition.



Naissances

Nos petites filles

Jana Daher – Lily-Rose Henrat – Romy Henry
Giulia Triquet

Naissance à Villers-Cotterêts

Léna Audren Mancassola

Nos petits garçons

Mohamed-Salim El Mtalssi
Livio Martins Dos Santos – Léo Wu



Mariages

Mercredi 3 avril 2024,
Dany Vieira Crespo & Stéphanie Mautemps

Samedi 13 avril 2024,
Christopher Henry & Claire Scat

Mercredi 24 avril 2024,
Robert Cythere & Sherida Lemorin

Samedi 4 mai 2024,
Jean-Luc Cadel & Aurélie Dutéage
Thibaut Anceaux & Clémence De Almeida

Samedi 11 mai 2024,
Benjamin Lefevre & Marine Rebelo

Samedi 1er juin 2024,
Jérôme Carpentier & Sylvia Aubourg
Kerem Önsoy & Ilayda Günes

Vendredi 7 juin 2024,
Simon Maltot & Pauline Chassagnard

Tous nos regrets

Patrick Tellier, 64 ans
Bel Aid Daouadi, 83 ans
Gérard Colinart, 68 ans
Colette Zech, Veuve Hérin, 94 ans
Josiane Lemerle, Veuve Brouardelle, 75 ans
Claude Ménessier, 80 ans
Caroline Quéant, 40 ans
Jean-Marie Blin, 67 ans
Yvon Vandersnickt, 87 ans
Claude Fillocque, 73 ans
Micheline Wartelle, Veuve Chylinski, 90 ans
Françoise Sikon, Épouse Hogniard, 78 ans
Claude Michel, 94 ans
Daniel Levieux, 76 ans
Jean-Louis Miquel, 75 ans
Patrizia Veschi, Veuve Bertrand, 67 ans
Pierre Billy, 65 ans
Yvette Fournier, Épouse Hassaine, 86 ans
Mauricette Privey, 85 ans
Irène Bourlet, 79 ans
Thami Smiress, 66 ans
Régis Laigle, 68 ans
Solange Morlet, Veuve Plansson, 98 ans
Irène Prosniewski, Veuve Gmyrek, 91 ans
Roland Peillex, 83 ans

Commerce



Cybertech 02

Gally Christopher

Nouvelle offre sur Villers-Cotterêts
Cette société d'informatique vous propose : dépannage et maintenance informatique, assembleur PC, création et support de communication, ateliers d'initiation, gestion de la communication digitale.
Du lundi au vendredi de 9h à 19h
Contacts : Cybertech02600@gmail.com
06 19 38 34 63 - <https://cybertech02.net>



Une jeunesse très active

Le service jeunesse propose tout au long de l'année des activités, les mercredis, en soirée et pendant les vacances scolaires.

Cet été un mini-camp est proposé aux jeunes de 14 à 17 ans (14 ans dans l'année 2024).

Il se déroulera du 29 juillet au 2 août 2024.

Tarifs : 20€ par jour pour les habitants de Villers-Cotterêts et 33€ pour les habitants extérieurs à Villers Cotterêts.

Au programme de ces 5 jours :

Initiation au canoë et journée canoë - Tir à l'arc

Activités aquatiques - Escalade (en extérieur) des veillées mais surtout beaucoup de bonne humeur le tout dans un esprit familial.

Le but de ce mini-camp est de permettre aux jeunes de partir en vacances, de découvrir ou redécouvrir de nouvelles activités. «Partir avec l'accueil jeunes, c'est un peu comme partir en famille» : au dire des jeunes. Oui, Adoretz c'est pour eux une deuxième famille.

N'hésitez plus inscrivez-vous pour des activités tout au long de l'année ou au mini camp d'été !

Contact : Adoretz

Stéphanie Richard : 06 99 22 81 16

accueildejeunes@mairie-villerscotterets.fr



Mini camp Pour les 10/13 ans

Du 22 au 26 juillet 2024

Le centre de loisirs Athos organise durant les vacances d'été un mini-camp pour les enfants de 10 à 13 ans.

L'objectif est de développer l'autonomie, la socialisation et la responsabilisation des enfants.

Cette année le thème du Sport Nature a été choisi ce qui permettra aux enfants de découvrir des activités sportives d'extérieur : canoë, randonnées, escalade, géocaching... le tout dans un environnement nature en Thiérache.

Les centres de loisirs Aramis et Athos

seront ouverts en juillet et jusqu'au 16 août et comme chaque année proposeront de nombreuses activités, des sorties (dont une dans un célèbre parc) et du sport !

N'hésitez pas à vous renseigner et vous inscrire rapidement.

Service enfance jeunesse : 03 23 96 55 20

jeunesse@mairie-villerscotterets.fr

Port de l'uniforme au collège Saint-Nicolas

Cette décision d'introduire l'uniforme a été prise suite à un sondage réalisé auprès des familles de Saint-Nicolas.

Dès la rentrée 2024, les quelques 200 élèves auront l'occasion de découvrir le port de l'uniforme qui vise à promouvoir un environnement d'apprentissage plus équitable et propice à la concentration. Cette initiative sera expérimentée sur une période de quatre ans afin d'en évaluer les impacts sur la vie éducative des élèves. Les parents, les élèves et les enseignants ont été consultés et adhèrent pleinement à cette initiative.

Cet uniforme est conçu dans le respect des normes de confort et de praticité, permettant ainsi aux élèves de s'épanouir pleinement dans leurs activités scolaires. Il contribue à réduire les inégalités liées aux différences de tenues vestimentaires entre élèves. L'établissement participera financièrement à hauteur de 75€ pour l'achat du pack de base.



Festival des arts de la rue

Samedi 6 juillet 2024

Place du Docteur Moufliet - De 14h à minuit

Cette année encore, le Pôle culturel vous gâte avec une superbe programmation et vous donne rendez-vous pour entrer dans l'été de manière festive.

De nombreux spectacles de grande qualité pour les petits et les grands, sélectionnés pour vous interpeler, vous bousculer et vous émerveiller.

Théâtre de rue, acrobaties aériennes, déambulations ou encore jeux seront proposés tout au long de cette journée.

Tous les spectacles sont gratuits.

En fin de soirée, place sera faite au show musical !

Vous pouvez retrouver l'intégralité du programme sur le site internet : www.villerscotterets.fr



Festival de bande dessinée BD'estival

Du 3 juillet au 31 août 2024

Médiathèque Alexandre Dumas

Pendant la période estivale, le BD'estival célèbre la richesse du fonds de bandes dessinées de la médiathèque tout en mettant en avant les toutes dernières nouveautés. Venez lire sur place ou emprunter des bandes-dessinées si vous le souhaitez.

L'équipe de la médiathèque vous propose également des planches de BD à colorier et d'autres activités ! De la BD franco-belge, en passant par les comics ou bien les mangas, il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges !

Et pour votre plus grand plaisir, deux animations cinéma BD auront aussi lieu dans l'auditorium :

- Mercredi 24 juillet à 14h30 : *Spider-man : into the Spider-Verse*

Durée 1h56 - Gratuit - Public à partir de 8 ans

- Samedi 24 août à 14h30 : *Les douze travaux d'Astérix*

Durée 1h22 - Gratuit - Public à partir de 5 ans

Réservation conseillée pour les animations

cinéma BD au 03 23 76 48 20

ou mediatheque@mairie-villerscotterets.fr

Visages d'écrivains

Du 3 juillet au 31 août 2024

médiathèque et musée Alexandre Dumas

La ville vous propose cet été de découvrir cette exposition en partenariat avec le Réseau des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires des Hauts-de-France avec la collaboration de l'artiste Anne-Claire Giraudet.

En 2023, l'artiste Anne-Claire Giraudet a sillonné les Hauts-de-France à la rencontre des écrivains du territoire. Munie de ses carnets de voyage, elle a croqué les portraits de chaque écrivain et représenté les lieux qui leur étaient chers.

Le résultat ? Des dessins emplis de modernité et vingt-neuf écrivains qui vous apparaîtront sous un nouveau jour dans cette exposition haute en couleur. **L'exposition est présentée sur deux sites :** le musée Alexandre Dumas et la médiathèque Alexandre Dumas. Les deux parties de l'exposition sont à la fois indépendantes et complémentaires.



Le Conseil municipal des jeunes a été encore très actif ces derniers mois avec l'organisation d'un Karaoké pour les jeunes et d'une exposition dédiée aux JO.

Samedi 25 mai, des visiteurs cotteréziens et soissonnais sont venus découvrir l'exposition du Conseil municipal des jeunes, J.O. de Paris, Hier-Aujourd'hui, 1924-2024. Ils ont également participé aux épreuves afin de décrocher leur diplôme de champion olympique du CMJ. Des épreuves sportives et ludiques, parmi lesquelles des épreuves avec handicap (tennis de table assis, slalom à l'aveugle), étaient au programme. Dix diplômes ont été distribués. Tout le monde s'est beaucoup amusé. Plusieurs élus dont Monsieur le Maire, Madame Gaëlle Lefèvre, Madame Blangeot et Madame Pauly sont passés mais seule Madame Pauly a participé aux épreuves et décroché son diplôme ! Un grand merci aux jeunes conseillers municipaux présents : Louis, Shahin et Valentin.



Samedi 27 avril, la soirée Karaoké, réservée aux adolescents, a réuni 22 jeunes venus de Villers-Cotterêts et des alentours. Toff animation leur a permis de passer une très agréable soirée qu'ils ne sont pas près d'oublier ! Leurs commentaires, laissés dans le livre d'or du CMJ, en attestent. Les adolescents auraient aimé que la soirée se prolonge... Les jeunes conseillers municipaux : Shahin, Pénélope, Louis, Valentin et Alexine ont su fédérer leurs camarades et ont largement participé à la réussite de cette action citoyenne. Merci à Jennifer Langlet, conseillère municipale, pour sa participation active et sa bonne humeur communicative !



Le Conseil municipal des jeunes recrute
Pour toute inscription ou renseignement, contactez Madame Evelyne Althoffer au 06 42 15 03 13
Vous pourrez également rencontrer les membres du CMJ au Forum des associations.

Journées européennes du patrimoine



Les samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024

Le musée Alexandre Dumas participe cette année encore aux journées européennes du patrimoine. Les thèmes choisis cette année au niveau national sont : «patrimoine maritime» et «patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions»

Le programme du musée Alexandre Dumas sera disponible sur le site internet du musée dans la rubrique «Evénements»
<https://webmuseo.com/ws/musee-dumas/>
et sur le site de la ville.

Un été au cinéma Du 15 juillet au 15 août

La ville en partenariat avec le cinéma Les Clubs vous propose de venir profiter de films à seulement 3€ la séance pour les Cotteréziens/Cotteréziennes de moins de 26 ans (sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une carte d'identité).

Cinéma Les Clubs
14 Place Aristide Briand
www.cineode.fr/les-clubs

Jeux olympiques



Avant les Jeux !

La ville est ravie d'avoir été choisie pour le passage de la Flamme olympique. Elle prépare cette venue depuis déjà de nombreux mois, au travers des animations et des actions. Vous avez pu voir la ville se parer de banderoles et d'affiches vous annonçant des étapes clefs : J-100, J-50. Vous avez également vu s'installer devant l'hôtel de ville le Totem Aisne 2024, symbolisant l'engagement du département pour le passage de la flamme dans tout le département.

Les olympiades

Les enfants de cycle 3, des écoles élémentaires de Villers-Cotterêts ont participé à des olympiades. Une initiative de la ville avec la participation de l'Education nationale, afin de promouvoir le sport. Les enfants ont pu s'essayer à différents sports : hip-hop, tennis, tir à l'arc, activités nautiques, volley-ball, basket et athlétisme. Un moment apprécié par les enfants.

Le périscolaire et les accueils de loisirs

Depuis le mois de septembre, les jeux olympiques sont au coeur des activités proposées dans le cadre des périscolaires et des centres de loisirs soit par la pratique d'activités sportives soit au travers de travaux artistiques.

A l'occasion des vacances de printemps, le service des sports et de l'enfance jeunesse ont organisé une journée « olympiades » à laquelle les enfants des accueils de loisirs de la ville, maternelles, élémentaires et les ados ont pu participer. Ce fut un moment festif qui s'est terminé avec un petit défilé et des récompenses.

Les agents municipaux font du sport

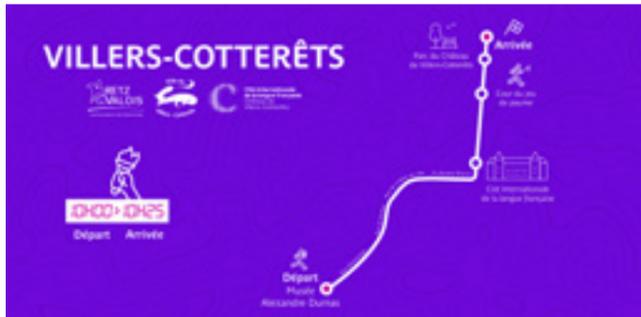
Il fallait montrer l'exemple, alors sur leur pause déjeuner, les agents municipaux qui le souhaitaient ont pu

s'initier à différents sports grâce au service des sports. Les séances se sont déroulées dans la bonne humeur et personne ne boude les bienfaits de l'activité physique.

Le Conseil municipal des jeunes a organisé une exposition J.O de Paris, Hier-Aujourd'hui, 1924-2024, et des petits challenges sportifs lors de leur dernière action citoyenne. Une belle initiative et une belle réussite.



Festival de la flamme : mercredi 17 juillet 2024



Dans cette belle aventure des Jeux olympiques trois acteurs du territoire ont été associés : la Communauté de communes Retz-en-Valois, la Cité internationale de la langue française et la Ville de Villers-Cotterêts. Tous ont à coeur de faire du passage de la flamme une fête. Un programme complet sera prochainement distribué dans vos boîtes à lettres, vous pourrez également retrouver toutes les informations sur notre site Internet ou notre page Facebook.

Voici quelques moments forts de la journée du 17 juillet 2024

10h00 - 10h25 passage de la flamme

Départ au Musée Alexandre Dumas
Direction la Cité internationale de la langue française
Fin du parcours dans le parc du château

11h00 - Défilé multisports (au départ du Grand Bosquet)

Des associations sportives se regroupent pour vous emmener dans une déambulation à travers les rues de Villers-Cotterêts accompagnés par des cavaliers.

De 10h30 à 17h20 - Place du Docteur Mouffier

De nombreuses démonstrations et initiations sportives auront lieu : judo, gymnastique, escrime, basket, twirling.... Et un spectacle à 14h30.



De 10h30 à 17h20 - Parc du château

Des activités sportives et ludiques seront proposées aux petits et aux grands tout au long de la journée. Un international de VTT trial sera présent pour des initiations mais aussi pour des show à 13h30 et 16h00. L' APEI des 2 vallées sera également présente pour une activité handisport.

A 17h30 Clôture de la journée à la piscine Intercommunale avec des animations et jeux aquatiques.

Restauration possible sur place et auprès des commerçants du centre-ville. L'intégralité des activités sera gratuite.

Expositions

Tout au long de la journée vous pourrez découvrir les différentes expositions :

- Les sportifs cotteréziens - musée Alexandre Dumas
Cette exposition a été proposée et conçue par le service des archives de la ville.
- Homme/animal
Parc du château proposée par le département
- Le sport en image
Place du Dr Mouffier proposée par Grand Angle
- Histoire, sport et citoyenneté
Impasse du marché proposée par la CASDEN
- Véhicules anciens
Impasse du Marché proposée par Gar'Age

Circulation et stationnement

Le 17 juillet la circulation sera interdite sur le parcours de la flamme et du défilé.

Le stationnement sera également interdit sur une partie du centre ville.

Pour les personnes venant à l'événement en voiture voici les parkings :

Grand Bosquet - Parc Salanson - Lycée Européen
Gymnase Gatteau.

Un prospectus sera distribué très prochainement aux habitants et commerçants concernés par les interdictions et restrictions.



Tournoi olympique de football

Le conseil citoyen de la Plaine st Rémy et l'association sportive de Villers-Cotterêts présidée par Jamel Chandourri ont organisé un tournoi olympique de football 136 footballeurs inscrits (Villers-Cotterêts, Meaux Soissons...) et des supporters sont venus en force. Les adultes et les enfants représentaient différents pays. C'est la Jamaïque (qui affrontait la France) qui a remporté la finale adulte.

Côté enfant, c'est le Brésil (après tirs aux buts) qui a gagné contre le Maroc. Les coupes et les médailles des victorieux ont été remises par Gerhard Jähring, adjoint délégué aux sports et l'association « l'Echo des Quartiers ». De nombreux bénévoles, des commerçants et des partenaires ont permis la réussite de ce bel événement.



Un week-end : un sport

A l'initiative du service des sports, les associations pouvaient lors d'un week-end, faire découvrir leur sport à de nouvelles personnes.

L'association de **badminton** de Villers-Cotterêts a organisé des initiations et le **Judo club** a également ouvert ses portes pour une découverte de l'activité. Le dimanche 5 Juillet à partir de 17h30, l'association d'athlétisme cotteréziennne organise un relais de 100 x 400m, sur la piste d'athlétisme. Ce, en hommage à Colette Besson, la première femme française à avoir remporté une médaille d'OR aux J.O de Mexico. Venez nombreux !

Les associations et les jeux

L'association EVA vous propose :

Les quartiers fêtent les jeux olympiques

Au city stade
Quartier route de Vivrières
Rue de la Marlière

Le 10 juillet 2024 - De 14h à 21h

Le relais de la flamme.
Jeux sportifs en lien avec la nature
A 19h30 Concert

Le 15 juillet 2024 - de 10h à 18h

Les athlètes d'un jour : challenge sportif en équipe
16h30 : spectacle : la coupe des Rubafons

Le 7 août 2024 - De 14h à 17h

Le sport sous toutes ses formes : color run, tournois de jeux vidéo, Musée MuMo, ateliers artistiques, quizz...

Renseignements et inscriptions

EVA : 11 avenue Max Dormoy

Renseignements et inscriptions au 07.66.50.83.43





L'Echo des quartiers

Concours photos et dessins

L'association organise un concours de photos et dessins, ouvert à tous les enfants et adultes (pas de professionnels).

Le thème du concours :

Villers-Cotterêts coup de coeur.

Remettre votre photo ou votre dessin au plus tard le 8 septembre 2024

à l'occasion du Forum des associations (sur le stand L'Echo des quartiers).

Remise des prix : samedi 14 septembre salle Gérard Philippe,

lors de la journée de la citoyenneté.

Renseignements au 06 76 03 58 17 ou au 06 19 29 02 00

Nous honorons nos combattants

Les cérémonies patriotiques occupent une place centrale dans la vie d'une nation. Elles sont bien plus que de simples manifestations festives ou des rassemblements publics ; elles incarnent les valeurs, les sacrifices et l'histoire commune d'un peuple.

Elles permettent de rendre hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté et la sécurité du pays.

Pour les jeunes générations c'est l'occasion de se familiariser avec l'histoire de leur pays, d'apprendre les leçons du passé et de comprendre l'importance des valeurs démocratiques. Elles sont des leçons vivantes de l'histoire de la France et plus particulièrement à Villers-Cotterêts, qui a souvent été le bastion d'événements marquants.

Lors des manifestations de la commune, les enfants sont associés aux défilés, aux chants et aux lectures d'hommage. Ils sont souvent émus mais très heureux de participer et d'apporter leur touche d'innocence.

A chaque manifestation, nous pouvons également souligner la présence des jeunes du Conseil municipal des jeunes.

Lors de la commémoration du 8 mai 2024, nous avons eu la chance d'avoir un détachement militaire, le 94ème RI. Cela a donné une dimension supplémentaire à la cérémonie.



Petit message

Nous profitons de ce texte pour rendre hommage à Victorin Boucher, le président de l'association de l'Union Nationale des Anciens Combattants (UNC) qui nous a quitté récemment. C'était un homme investi, aux valeurs incontestables mais surtout avec une bonne humeur et une jovialité communicative.

Nouvelle association de Football :

le football club de Retz

Ce club est nouveau à Villers-Cotterêts et ses activités débiteront au mois de septembre.

Vous pourrez les rencontrer au Forum des associations.



RASSEMBLEMENT COTTERÉZIEN

Madame Roussel passe la moitié de son temps à dire qu'on ne fait rien et l'autre moitié à s'opposer à tous nos projets ou propositions sans même prendre la peine de les étudier sérieusement.

On se demande d'ailleurs comment on peut combattre des projets tout en disant qu'il n'y en a pas. Ces incohérences ne nous émeuvent plus et elles font même parties du folklore local.

L'inefficacité et l'incohérence de celle qui s'efforce de présider le groupe « Ensemble pour les Cotteréziens » ne se manifeste d'ailleurs pas d'avantage au Conseil départemental de l'Aisne. En effet, elle ne fait rien pour accélérer le dossier du Boulevard urbain qui accumule les retards, ce qui aboutira inéluctablement à une augmentation des coûts aussi bien pour le Département que pour la ville de Villers-Cotterêts.

Concernant la remise en état du moulin de Largny, contrairement aux promesses qu'elle avait faites, nous ne voyons toujours rien venir. Elle se permet de nous donner des leçons de gestion budgétaire alors même qu'en tant que vice-présidente du Conseil départemental de l'Aisne chargée de l'Administration générale et du budget elle est membre d'un exécutif qui a voté un budget en déséquilibre de 22,5 M€ et qui n'hésite pas à en faire porter la responsabilité à l'Etat, ce qui est effectivement en partie vrai. Mais alors pourquoi Madame Roussel persiste à soutenir le Chef de l'Etat ? Il est vrai qu'en matière d'incohérence, celui-ci constitue probablement pour elle une indiscutable référence.

Jacques DIDIER

ENSEMBLE POUR LES COTTERÉZIENS

D'après Monsieur le Maire et son équipe, nos tribunes se suivent et se ressemblent ; une critique qui nous étonne, nous qui pensions qu'elles étaient systématiquement ignorées. En effet, le sentiment d'inaction que nous percevions dans leurs rangs peu après leur arrivée à la tête de notre Ville est toujours d'actualité, 10 ans après.

Comme nous le constatons toutes et tous, à Villers-Cotterêts, rien ne bouge. Les réalisations tant promises, qui sont censées avoir été étudiées pendant six ans et lancées depuis quatre ans, sont toujours au point mort et ne verront certainement pas le jour avant la fin de l'actuel mandat. En ce sens, l'enterrement du projet de Maison des Associations lors d'un des derniers conseils municipaux ne nous a même pas surpris.

Pire encore, l'écrin urbain qui accueille la Cité Internationale depuis quelques mois continue de se dégrader visuellement et structurellement, et aussi de se salir ! Et ce, alors que nous avons les moyens d'agir : notre Capacité d'Auto Financement a augmenté en 2023, la Ville est désormais désendettée et notre fonds de roulement global a atteint un montant dépassant 11 millions d'euros !

Alors faute d'investir au profit de tous, nous avons suggéré au Maire de baisser les impôts... ce qu'il a refusé, préférant augmenter les tarifs des repas de cantine. Une décision à laquelle nous nous sommes vivement opposés en ces temps où le pouvoir d'achat s'amenuise pour beaucoup d'entre nous.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un bel été.

Fabrice Dufour et Jeanne Roussel



Cérémonie du 8 Mai 2024



Escape game au CCAS



Le conseil municipal des jeunes en action



Fête des voisins



Spectacle au musée Alexandre Dumas : le bureau des légendes